

régions; ils s'y sont rendus et, pendant vingt ans ils n'ont eu d'autres moyens de communication que la voie d'eau. Il ne s'agit pas de préférer la marche ou le voyage par voiture sur terre à la voie fluviale: c'est leur seul moyen de communication pour obtenir ce dont ils ont besoin. Les navires, de plus en plus gros à mesure que le trafic prend de l'importance, ne font pas escale à ces quais quand ils n'offrent pas toute la sécurité voulue. On craint les accidents. On refuse tout simplement d'arrêter, nonobstant le fait que les colons doivent parcourir une distance de dix ou quinze milles dans une embarcation à rames. On n'arrête que lorsque les navires doivent subir des réparations. On comprend, certes, que cela n'est pas juste pour les colons.

Troisièmement, il n'est pas de bonne politique, au point de vue économique, d'agir de la sorte, car ces travaux sont de courte durée. Un pilotis ou une bille qui n'ont pas été créosotés ne durent pas longtemps. Je suppose que les ingénieurs du ministre peuvent le dire exactement, mais je serais porté à croire que la durée n'en est pas de plus de quatre ans. Je me rappelle qu'une jetée flottante a été construite au mois d'août; on utilisa les meilleures billes de cèdre et de bons matériaux, mais les tarets l'endommagèrent tellement qu'il fallut la remplacer au mois de septembre de l'année suivante,—juste treize mois plus tard. C'est un exemple de la courte durée de ces ouvrages en bois. Naturellement, lorsque les pilotis sont créosotés, il durent bien plus longtemps, peut-être quinze ou dix-huit ans quand il ne survient rien d'extraordinaire dans l'intervalle. Quand vous négligez de réparer pendant six ou neuf mois un ouvrage qui ne peut durer que quatre ans, il est évident que la courte période pendant laquelle vous pourrez l'utiliser vous coûtera bien cher.

En conséquence, je suis d'avis, monsieur le président, que tous ces ouvrages doivent être réparés. Je crois que le Gouvernement y gagnera à les maintenir en bon état de service. Je crois qu'à tout prendre c'est encore la meilleure politique à suivre et toute la question se résume à adopter le crédit un jour ou l'autre. Je dis donc au ministre que la somme de \$100,000 ne sera pas suffisante pour faire tous les travaux dans la Colombie-Anglaise. Il ne peut exister une bien grande différence, ce me semble, entre accorder un crédit de \$100,000 cette année et un autre de \$200,000 l'année prochaine ou un crédit de \$150,000 cette année et un autre du même montant l'année prochaine. Nous y gagnerions à augmenter le crédit cette année. Je me rends très bien compte de la nécessité de pratiquer l'économie, mais j'ai déjà dit aussi qu'il était de bonne politique de dépenser sagelement. J'es-

père que le ministre s'en souviendra quand il préparera ses crédits supplémentaires.

M. HANSON (Skeena): Je me demande si le ministre pourrait me dire la somme qui a été dépensée dans la circonscription de Skeena, l'an dernier, et à quel endroit on a fait les travaux.

L'hon. H. A. STEWART: On s'est occupé de huit ouvrages dans la circonscription de Skeena et le coût en a été de \$3,239.82.

M. HANSON (Skeena): Le ministre peut-il me dire où ces travaux ont été exécutés?

L'hon. H. A. STEWART: La liste que j'ai sous la main indique les travaux qui ont été exécutés dans toutes les circonscriptions. Je puis relever ceux de la circonscription de Skeena, mais cela prendra un peu de temps.

M. HANSON (Skeena): Le ministre pourra peut-être me donner ce renseignement un peu plus tard.

L'hon. H. A. STEWART: Je vais tâcher de le fournir tout de suite à mon honorable ami. Je vois ici Port-Clements, \$914.44; Port-Essington, \$95.54; Prince-Rupert, \$15.06, lumière pour jetée flottante; ville de Queen-Charlotte, \$18; Sandspit, \$1,088.25, et Stewart, réparations au quai, \$50.04. Je crois que c'est tout.

M. HANSON (Skeena): Le ministère a-t-il l'intention de continuer les travaux indiqués par le crédit n° 121?

L'hon. H. A. STEWART: Nous n'avons pas adjugé ce travail ni déterminé de quelle manière le crédit serait dépensé, j'ai donné le chiffre des dépenses faites l'an dernier. Nous ne savons pas où nous dépenseron ces fonds cette année, mais nous les affecterons aux travaux les plus urgents.

M. HANSON (Skeena): Mais s'occupera-t-on des entreprises indiquées dans le crédit n° 121?

L'hon. H. A. STEWART: Je n'avais pas bien compris les paroles de mon honorable ami. Pour le moment nous avons l'intention de nous occuper de ces travaux spéciaux, bien que nous ne sachions pas ce que l'avenir nous réserve.

M. MUNN: Je voudrais faire un appel à mon honorable ami au nom des habitants de Robert's-Creek, au sujet de la question dont j'ai parlé dans une lettre que j'ai adressée au ministre il n'y a pas longtemps. Cet endroit est assez prospère et le quai y a été en partie détruit au cours d'une tempête, il y a un ou deux mois. Quatre ou cinq fois par semaine les bateaux venant de Vancouver passent à environ deux cents verges au large de ce quai,